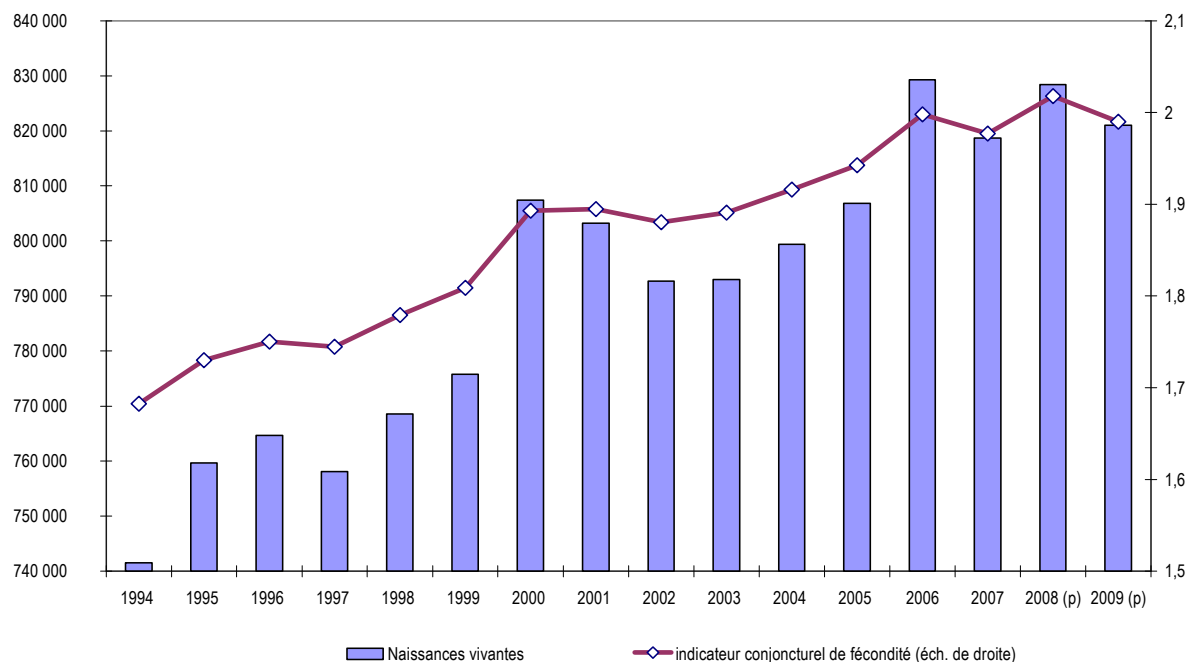


Indicateur n° 1 : Nombre de naissances et indicateur conjoncturel de fécondité

Nombre de naissances vivantes et indicateur conjoncturel de fécondité



Source : INSEE, France entière.

(p) : résultats provisoires.

Avec 821 000 bébés nés en 2009, le nombre de naissances baisse légèrement par rapport à 2008 (- 7 500), mais reste supérieur à la moyenne des dix dernières années. Un quart de cette baisse (soit environ 2 000 naissances) s'explique mécaniquement par le fait que 2008 était une année bissextile. Un cinquième est due à la diminution de la population féminine de 15 à 50 ans entre 2008 et 2009 : si les effectifs à ces âges étaient restés les mêmes qu'en 2008, il y aurait eu 1 500 naissances supplémentaires. Enfin, la baisse des taux de fécondité des femmes de moins de 30 ans explique le reste de la diminution du nombre des naissances. La fécondité des femmes de plus de 30 ans continue, quant à elle, d'augmenter.

Selon l'INSEE, la hausse des taux de fécondité après 28 ans depuis 1999, aurait dû entraîner 82 000 naissances supplémentaires. Toutefois, en 1999 la part des femmes entre 25 et 35 ans était plus favorable à une forte fécondité, et le nombre de femmes d'âge fécond était plus élevé qu'aujourd'hui, l'augmentation du nombre de naissances a donc été limité à 45 000 entre 1999 et 2009. En 2009, l'indicateur conjoncturel de fécondité diminue très légèrement par rapport à l'année précédente pour s'établir à un peu moins de 2 enfants par femme. En 2008, il avait atteint son niveau le plus élevé depuis 1975 et le seuil symbolique des deux enfants par femme avait été dépassé. En 2009, il reste néanmoins à un niveau nettement plus élevé qu'il y a dix ans.

Selon les données de l'INED, en 2008, la France se place en deuxième position de l'Union européenne pour la fécondité, juste derrière l'Irlande (2,0 enfants par femme contre 2,1). Suivent ensuite les pays d'Europe du Nord (Danemark, Finlande, Suède) puis le Royaume-Uni, avec un indicateur conjoncturel de fécondité proche de 1,9. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, dont l'indicateur est compris entre 1,37 et 1,46 sont loin derrière.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 1 :

Les données et les informations présentées pour illustrer l'indicateur de cadrage n° 1 sont extraites du « *Bilan démographique 2009* » (INSEE Première n° 1276) publié par l'INSEE en janvier 2010.

S'agissant des sources utilisées, pour le *nombre de naissances* (comme pour les décès et les mariages), l'INSEE réalise une exploitation statistique des données recueillies par les mairies au moment de l'établissement des actes d'état civil. Elles ne permettent pas de disposer de la totalité des informations pour l'ensemble des communes avec la même rapidité. Les nombres d'événements de 2009 sont évalués par une extrapolation du nombre d'événements recueillis dans un échantillon de grandes villes (enquête « Villes ») pour la France métropolitaine et à partir des données partielles de l'état civil pour les départements d'outre-mer. Ces chiffres sont donc provisoires.

Les données démographiques relatives aux autres pays européens sur lesquelles s'appuie la comparaison émanent de l'Institut national d'études démographiques (INED).

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de fécondité est défini par le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine d'âge fécond (15-50 ans) moyenne de l'année. Des taux spécifiques sont définis pour différentes tranches d'âge. La notion d'âge retenue par l'INSEE est celle du recensement de la population de 1999 : l'âge est calculé en « différence de millésime », c'est-à-dire par différence entre l'année du recensement et l'année de naissance.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est plus indiqué pour les comparaisons internationales car il ne dépend pas de la structure par âge des populations : il représente le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait durant toute sa vie féconde les conditions de fécondité observées cette année là. Il est calculé en additionnant les taux de fécondité par âge observés une année donnée.